



LA VILLE D'ANGERVILLE RECRUTE

UN AGENT TERRITORIAL SPECIALISE

DES ECOLES MATERNELLES H/F

<u>Dénomination du poste :</u> Agent spécialisé des écoles maternelles Filière sociale Catégorie C	<u>Profil recherché :</u> Diplôme : CAP / BEP petite enfance Poste à pourvoir dès que possible
---	--

MISSIONS DU POSTE

Au sein de l'école maternelle d'Angerville dotée de 8 classes, en partenariat avec la directrice de l'école et les enseignants, l'ATSEM assure les missions suivantes :

MISSIONS PRINCIPALES :

- Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants
- Assurer la propreté des locaux et du matériel servant aux enfants (entretien des écoles maternelles, rangement...)
- Nettoyer les surfaces, matériels, outils après usage
- Ranger les produits et outils, le matériel pédagogique et de loisirs
- Aider à l'élaboration des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Accompagner les enseignants dans les classes à l'accueil des enfants handicapés
- Accueillir les enfants
- Repérer et signaler les enfants en détresse
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Aider l'enfant à s'insérer dans la vie sociale
- Être membre à part entière de l'équipe éducative

COMPETENCES REQUISES

Les « savoirs » :

EDUCATION / PSYCHOLOGIE

- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles éducatives
- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles de psychologie infantile et de psychologie de groupe
- Être capable de gérer les conflits entre enfants
- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles d'hygiène infantiles
- Connaître le développement psycho moteur de l'enfant
- Être capable de repérer les signaux d'alerte de la maltraitance

ANIMATION

- Connaître et savoir mettre en œuvre les techniques d'animation de groupe
- Connaître et savoir mettre en œuvre les techniques artistiques, manuelles et ludiques

ENTRETIEN

- Connaître les risques de toxicité des produits
- Connaître et savoir mettre en œuvre les techniques d'aménagement, de nettoyage et désinfection des lieux de vie de l'enfant et du matériel mis à disposition par la structure d'accueil

SECURITE

- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité au travail (prévention des accidents)

RELATION

- Être capable d'accueillir les enfants, les parents ou substituts parentaux,
- Être capable de participer et de savoir où se situer dans la mise en œuvre du projet de l'établissement
- Être capable de transmettre des informations aux différents interlocuteurs (auprès de l'enseignant, des parents...)

Les « savoir-être » :

- Esprit d'initiative
- Capacité de travail en équipe
- Disponibilité
- Autonomie
- Capacité d'écoute auprès des enfants, fermeté si nécessaire
- Maîtrise de soi, calme, patience, chaleur humaine

SPECIFICITES DU POSTE ET MODALITES D'EXERCICE

Temps de travail annualisé.

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi : 8 h 00 – 12 h 15/13 h 15 – 18 h 15

Rémunération selon grille indiciaire, prime annuelle

CONTACT

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire
Mairie d'Angerville
34 Rue Nationale
91670 ANGERVILLE
accueil@mairie-angerville.fr